

## Problème école privée

Par **BobZouille**, le 23/07/2024 à 14:43

Bonjour,

Moi même, ainsi qu'une bonne partie de ma classe rencontre aujourd'hui un problème, et cela depuis le début de notre formation qui a commencé en septembre 2023, je m'explique, nous nous sommes tous inscrit à la formation BTS SIO option SLAM au Campus Mewo à Metz, on voulait tous être en alternance, cependant, pas tout le monde n'avait trouvé son entreprise afin de réaliser sa formation. Nous avons donc communiqué cela à la direction de l'école qui nous ont affirmé que il n'y avait aucun problème, nous pouvons nous inscrire et basculer en alternance dès que nous auront trouvé l'entreprise, bien sur la formation est donc le temps des recherches à nos frais (6500 euros les deux ans pour 8 jours dans le mois). Le problème est que maintenant avec la motivation de tous les élèves qui avons poussé énormément nos recherches, nous le savons et ils le savent aussi qu'il est très compliqué de trouver une entreprise dans notre domaine, c'est à dire le développement informatique et aucune entreprise n'est prête à accueillir les étudiants. Cela fait déjà une année que nous sommes dans l'attente donc bien sur maintenant nous avons un peu fait une croix sur l'alternance avec pour ma part un peu près de 800 demandes mails, sur place ... et nous nous sommes focalisés sur le fait de trouver un stage qui nous permettrait au moins de pouvoir s'inscrire aux examens car en effet si aucune des deux solutions ne sont réalisés nous sommes en train de payer une école à 6500 euros pour même pas avoir de diplôme en sachant que c'est "simplement" un BTS. La direction au moment de l'inscription qui était d'ailleurs très précipité et insistant, nous ont promis une aide pour les recherches. Alors tout d'abord l'aide est très peu présente, nous avons très peu d'infos et quand on leurs demande de l'aide ils demandent uniquement de renvoyer notre CV modifié deux, trois mots et ensuite plus de réponses. Mais le pire étant qu'ils ont dit au moment de l'inscription (voir pièce jointe) qu'ils pourront facilement nous trouver un stage avec leurs nombreuses entreprises partenaires, cependant nous sommes en juillet et toujours rien même pas de nouvelles, tout le monde essayes d'agir pour justement les faire réagir, ils répondent peu, évitent le sujet... Ce que je leurs reproche c'est de ne pas avoir été honnête au moment de l'inscription car ils savaient très bien la difficulté des recherches d'entreprises dans ce domaine, et ils nous ont laissés payer 325 euros par mois en tant qu'étudiant alors que tout le monde avaient prévu de payer 1 ou 2 mois max et ensuite trouver son alternance qui donc financera sa formation, mais non, les étudiants sont en difficultés financières et doivent assumer jusqu'à la fin le paiement de sa formation qui pour le moment sans stage... ne leurs apporteront même pas diplôme. Je ne sais pas si il y a un quelconque moyen de recours étant donné que c'est une école privée... mais je trouve ca vraiment malhonnête.

Merci d'avoir pris le temps de me lire.

Cordialement,

Clément

Par **D-Fens**, le **23/07/2024** à **15:42**

Bonjour,

Vous êtes une des nombreuses victimes d'une situation en plein développement : l'alternance a connu une véritable inflation.

Une multitude d'établissements, d'organismes de formation, d'écoles, etc. ont proliféré ces dernières années en capitalisant sur ce dispositif de l'alternance.

L'alternance était à l'origine un dispositif de formation et d'insertion professionnelle (on l'appelait "l'apprentissage", et l'alternant était un "apprenti") destiné aux CFA. Par la suite, le dispositif (qui était un succès incroyable à tous les niveaux) a été généralisé au supérieur. Cela partait d'une bonne intention, mais l'alternance a été galvaudée et détournée de son principe. Tout le monde y gagne, même les entreprises qui peuvent ainsi obtenir des travailleurs à un coût inférieur. Je connais une entreprise dont un service entier ne fonctionne qu'avec des alternants et des stagiaires, qui forment une véritable main-d'œuvre à bas prix et sans cesse renouvelée !

Et pour l'école, c'est un temps d'enseignement bien moindre à assumer (donc un coût moindre). Par exemple ici pour le campus MEWO, *"4 jours en entreprise et 1 jour en formation par semaine"*. Le négoce est plus que rentable pour l'entrepreneur inspiré ! D'où la prolifération de "formations" de ce type.

La réalité est cruelle pour l'étudiant : dans quasiment tous les secteurs, il est devenu très compliqué de trouver une entreprise. D'abord parce que la concurrence (le nombre d'étudiants à la recherche d'une alternance) est extrême, ensuite parce que toutes les structures ne sont pas autorisées à recevoir un alternant. Il y a un cadre légal, car il s'agit à l'origine d'un dispositif de formation public, établi et encadré par l'État (comme les stages d'ailleurs, d'où la nécessité de signer une convention qui s'inscrit dans un cadre légal bien défini).

Les écoles ou organismes de formation ont souvent un bureau qui aide à la recherche, mais cela ne les engage à rien : l'établissement ne garantit jamais l'obtention d'un contrat d'alternance. En dernière instance, c'est à l'étudiant que revient cette responsabilité.

Ce modèle de l'alternance est à bout de souffle. Il est peut-être plus pertinent de revenir à d'autres dispositifs, comme les formations comprenant des stages (la formation initiale est possible sur le campus MEWO). Il est plus facile de trouver un lieu de stage qu'un contrat d'alternance, même si cela reste difficile dans certaines zones ou secteurs professionnels. Ici, par exemple, puisque vous parlez de BTS, il aurait aussi été possible de faire un BTS (ou un DUT/BUT équivalent, ou même Licence Pro) dans un IUT. Parfois, les établissements publics sont un choix à (re)considérer, car au moins les frais de scolarité n'y sont pas si élevés, et le réseau de partenaires, l'aide à la recherche de stage/ d'alternance y est plus efficace.

En l'état, vous n'avez pas de recours légal possible, car le contrat d'alternance n'est en aucun cas garanti par le campus Mewo, cela ne fait pas partie de leurs obligations.

Voyez, c'est plutôt clair :

*"Oui, le Campus Mewo dispose d'un réseau d'entreprises partenaires sur l'ensemble de la Lorraine et même au Luxembourg. En fonction de vos critères, notamment géographique, nous proposons votre profil à ces entreprises. Cependant, ne nous occupant pas du*

*recrutement pour ces entreprises, nous ne pouvons garantir une place au sein de ces entreprises. C'est pour cela que nous demandons des recherches personnelles avec suivi."*

Vous pouvez lire à bon escient les CGV (Conditions Générales de Vente) :

<https://www.mewo.fr/wp-content/uploads/2023/06/MEWO-CGV-20.3.2023.pdf>

On y constate que toutes les situations sont envisagées presque systématiquement en défaveur de l'étudiant. À titre personnel, je ne peux qu'inciter à la prudence, si ce n'est la méfiance, face à une offre de formation soumise à des CGV... ?

je défends d'autres principes en termes d'éducation et de formation, je vous invite à mener cette réflexion.

Par **BobZouille**, le **23/07/2024** à **15:48**

Merci pour votre réponse constructive, en effet je me doute bien de tout cela mais le fait étant aussi qu'ils nous poussent énormément à l'inscription (voir pièce jointe) avec de fausses promesses mais rien dans les CGV effectivement mais le problème est qu'on ne peut même pas stopper la formation car on est engagé à la payer en totalité, il est sûr que si j'avais su tout cela, je serais parti en courant vers des lycées IUT publiques proposant des BTS, merci quand même

Par **D-Fens**, le **23/07/2024** à **15:57**

D'où l'importance de rester critique face aux discours et au marketing, qui n'engagent à rien et n'ont pas valeur d'obligation légale. Il faut toujours lire la documentation, *"tout spécialement celle qu'on ne vous donne pas"*, comme disait un estimé collègue !

Vous l'avez appris à vos dépens. Je ne sais pas si les spécialistes de ce forum pourront vous donner des pistes, mais je pense que c'est sans issue. À la limite, peut-être, vu que vous êtes un groupe, tenter une conciliation avec la direction, afin d'aboutir à un compromis (même tacite et non écrit, un peu en dehors des CGV). Je sais que cela est parfois possible, notamment avec des établissements soucieux de leur réputation.